



J'utilise mon journal de classe en primaire¹

Fiche de la Boîte à outils pour et par des parents d'enfants dys, TDA/H et HP



¹ Mise à jour le 6 janvier 2025.

J'utilise mon journal de classe en primaire

1. Introduction

Le journal de classe est un outil essentiel dans la scolarité de notre enfant. Il permet autant de réaliser le travail demandé par les enseignants, de planifier que de communiquer avec l'équipe éducative. Force est de constater que la gestion du journal de classe est souvent bien compliquée pour la plupart de nos enfants à besoins spécifiques. Dans cette fiche, vous trouverez quelques astuces pour en faciliter l'utilisation en classe comme à la maison.

2. À la maison

1.1 Pour le parent

- Utiliser un marque-pages (attaché au journal de classe), fixer un trombone, un élastique,agrafer les pages pour aider l'enfant à s'y retrouver rapidement.
- Prédater, préremplir au maximum le journal de classe.
- S'assurer que les abréviations soient bien comprises : CM (calcul mental), EE (expression écrite)... Des pictogrammes peuvent être aussi utiles pour certains enfants.
- Indiquer sur un planning de la semaine les devoirs et leçons afin d'aider l'enfant à visualiser les échéances.
- Il est conseillé de commencer par les leçons puis les devoirs.
- Utiliser des fluos pour indiquer les matières prioritaires.
- Si l'enfant utilise un outil numérique en classe, demander la version PDF du journal de classe à l'école. Certains journaux de classe en version numérique sont également disponibles sur le site de NumaBib (www.numabib.be)². Si le journal de classe n'est pas disponible en version numérique, il est possible d'en créer un soi-même (voir exemple en annexe).

² <https://www.numabib.be/ressources/journaux-de-classe-federation-wallonie-bruxelles>

- Créer une fiche reprenant pour chaque soir de semaine le matériel à emporter à l'école pour le lendemain. Cette fiche sera très utile pour aider l'enfant à préparer efficacement son cartable pour le lendemain.

2.2 Étape 1 pour l'enfant

- Je lis mon journal de classe et je le comprends.
- J'explique oralement les tâches (préparations, études...) que je dois effectuer à un adulte ; cela permet de m'assurer de leur bonne compréhension. Avec les enfants dysphasiques, l'adulte vérifie que l'enfant a bien compris les tâches à effectuer, que ce soit en utilisant des images, des dessins, des pictogrammes ou des gestes.
- J'effectue, par écrit, un planning pour la semaine (de préférence le lundi) qui sera enrichi au fil des jours³.
- Je prépare tout mon matériel (livres, feuilles de cours...) pour réaliser ces tâches.

2.3 Étape 2 pour l'enfant

- Après avoir réalisé mes différentes tâches, je vérifie dans mon journal de classe chacune d'entre elles en notant soit « OK » à côté de la tâche ou un « VU » au fluo sur la tâche.
- Je relis et vérifie la fiche procédurale réalisée par le parent pour préparer le cartable du lendemain.

3. En classe

Pour s'assurer que le journal de classe soit bien complété, voici quelques suggestions pour l'enseignant :

- Fournir à l'élève le contenu du journal de classe sur une feuille. Il pourra soit la coller dans son journal de classe ou la recopier (il est parfois plus facile de recopier à partir d'une feuille qui est sur le même plan que du tableau).
- Solliciter en début d'année une relecture systématique du journal de classe par l'enseignant avec paraphe.
- Demander à l'enseignant de compléter lui-même le journal de classe.

³ Voir Fiche n° 1 « Travail à domicile » dans rubrique « Fiches pratico-pratiques »

- Solliciter l'aide d'un camarade de classe pour compléter le journal de classe.
- Permettre à l'enfant de compléter son journal de classe directement sur son outil numérique.

Grâce au décret du 7 décembre 2017⁴ qui formalise la mise en place d'aménagements raisonnables au profit des élèves inscrits dans l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire, et présentant des « besoins spécifiques » attestés par un diagnostic posé par des spécialistes, des aménagements raisonnables doivent être mis en place par les enseignants.

⁴ Ce décret a été adapté et intégré dans le code de l'enseignement. Voir ch. VIII, section 1^{ère}, articles 1.7.8-1 à 1.7.8-4.

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/2019/05/03/2019A30854/justel>

Exemple de journal de classe « maison »

Lundi / / 2025	Signature
Devoirs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Leçons	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Communications		

Fiche n°2

Mardi / / 2025	Signature
Devoirs	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Leçons	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Communications		